



Paris, le 07/06/2019

*LREL*

**Objet : PREAVIS DE GREVE – JEUDI 20 JUIN 2019**

Le gouvernement a soigneusement attendu la fin des élections européennes pour préparer l'accélération de ses réformes libérales. Il ignore soigneusement le besoin de justice sociale combinée à la demande de justice écologique.

Il s'apprête donc à tailler dans les services publics, et dans les droits sociaux en commençant par l'assurance chômage et bientôt les retraites.

Dans les professions du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle, cela se traduit par des pressions sur l'administration du ministère de la Culture, sur le réseau public de la décentralisation et par des économies drastiques, donc des pertes d'emplois, exigées dans l'audiovisuel public comme dans le spectacle vivant.

Nous constatons les atermoiements du ministre de la Culture, qui ne parle plus de défendre l'avenant du 21 janvier 2019 améliorant les règles d'assurance chômage pour les intermittents du spectacle, parce que le gouvernement est toujours dans la logique d'imposer des économies drastiques et inacceptables à tous les chômeurs.

Des menaces pèsent également sur les droits à retraite : le système par points met en danger les futures pensions de toutes et tous, notamment des artistes et techniciens intermittents du spectacle en raison des périodes de chômage, des personnels de l'Opéra National de Paris et de la Comédie française, des auteurs...

En matière de formation continue, même si nos mobilisations ont sauvé l'Afdas, l'accès à la formation longue n'est plus complètement garanti à l'identique : l'Afdas ne gère plus les CPF transition qui « remplacent » les anciens CIF.

D'autre part, le gouvernement veut à tout prix regrouper des conventions collectives, avec le risque de niveler par le bas les salaires et les droits acquis.

La Fédération Cgt Spectacle alerte depuis le mois de septembre sur tous ces dangers, avant qu'ils ne se concrétisent. Un Conseil national des professions du spectacle se tiendra le 20 juin où le ministre doit annoncer ses positions.

C'est pourquoi la Fédération CGT Spectacle et ses syndicats appellent les salariés du secteur du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma à se rassembler et à amplifier la mobilisation dans les entreprises de ces secteurs. À cette fin, elle dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés, jeudi 20 juin 2019 de 0h00 à 24h00.

Denis Gravouil,

Secrétaire Général.

Fédération Nationale  
des Syndicats du  
Spectacle,  
du Cinéma, de  
l'Audiovisuel  
et de l'Action  
Culturelle  
CGT

14-16 rue des Lilas  
75019 Paris  
tél. 01 48 03 87 60  
fax. 01 42 40 90 20